

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

PRINCIPES DE L'E-BUSINESS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

<p>CODE : 714501U32D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 704 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2022,
sur avis conforme du Conseil général**

PRINCIPES DE L'E-BUSINESS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'identifier les potentialités des solutions e-Business en terme de création de valeur pour l'organisation (entreprises et organismes) et ses partenaires ;
- ◆ décrire les principaux modèles de l'e-Business en termes de cibles à atteindre et de conséquences sur les technologies à utiliser et les procédures informatiques, logistiques, organisationnelles ;
- ◆ d'identifier les bases technologiques de l'e-business : réseaux, protocoles, logiciels, bases de données, sécurisation de l'organisation de l'information et des flux informatiques, ... ;
- ◆ de décrire et d'explicitier les moteurs principaux de la transition digitale ;
- ◆ d'appréhender des outils d'évaluation de la maturité digitale.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

Face à la situation d'une organisation donnée (type TPE/PME), précisément décrite par le chargé de cours, en disposant de la documentation ad-hoc,

- ◆ d'identifier les potentialités des solutions e-business ;
- ◆ de décrire et d'explicitier le modèle e-business adapté ;
- ◆ de décrire et d'explicitier les moteurs principaux de la transition digitale ;
- ◆ d'explicitier les principaux critères d'évaluation de la maturité digitale de l'organisation

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants,

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

Face à des situations issues de la vie professionnelle, en disposant de la documentation ad hoc

- ◆ d'explicitier la notion de e-business, ses différentes facettes, ses concepts de base et son environnement ;
- ◆ d'identifier les enjeux stratégiques de l'e-business et les potentialités des solutions e-Business en terme de création de valeur pour l'organisation et ses partenaires (clients, fournisseurs, personnel,...) ;
- ◆ d'identifier les motivations, freins et défis à l'adoption d'une technologie e-business au sein d'une organisation ;
- ◆ d'explicitier les principaux modèles de l'e-Business en termes de cibles à atteindre et de conséquences sur les technologies à utiliser et les procédures informatiques, logistiques, organisationnelles :
 - ◆ le B2C (business to consumer ou e-Commerce): nature des produits, types de transactions, politique marketing, sites web en ligne, ...,
 - ◆ le B2B (business to business): échange d'informations électroniques entre entreprises, intégration (CRM, supply et selling chain, ...), modèle transactionnel et solutions techniques, modèle de partage des ressources, ...,
 - ◆ le B2G (business to government ou administrations),
 - ◆ les plateformes d'intermédiation : architecture technique, transactions électroniques, ...;
- ◆ de rechercher et d'exploiter des concepts novateurs dans le domaine de l'e-Business ;

Face à des situations issues de la vie professionnelle courante mettant en œuvre les Technologies de l'Information et de la Communication dans le secteur de l'E-business,

- ◆ d'identifier les bases technologiques de l'e-business : réseaux, protocoles, logiciels, bases de données, sécurisation de l'organisation de l'information et des flux informatiques, ... ;
- ◆ de caractériser le concept de maturité digitale d'une organisation ;
- ◆ de décrire et d'explicitier les moteurs principaux de la transition digitale en TPE/PME, en référence aux modèles de l'e-business : innovation, nouvelles offres et nouveaux modes d'achats, optimisation des processus, dynamisation de l'image de l'entreprise, réaction face à la concurrence, conquête de nouveaux territoires, ...
- ◆ d'explicitier une méthodologie d'évaluation de la maturité digitale d'une organisation de type TPE/PME, notamment à partir d'outils simples (tels que digispin, digitalomètre, ...).

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Principes de l'E-business	CT	B	56
7.2. Part d'autonomie		P	14
Total des périodes			70
		Nombre d'ECTS	5